

PÊCHE ET RECHERCHE CONCERNANTE LES STOCKS HAUTURIERS AU SÉNÉGAL EN 1989

T. Diouf
CRODT, B.P. 2241, Dakar, Sénégal

LES THONIDES

La pêche thonière s'intéresse particulièrement à trois espèces principales (albacore, listao et patudo) et accessoirement aux petits thonidés cotiers. Elle est pratiquée industriellement par des flottilles qui se distinguent par leur port d'attache, leur zone et mode d'exploitation.

Les petits thonidés sont exploités par des pirogues artisanales.

PÊCHE INDUSTRIELLE

1. FLOTTILLE BASÉE À DAKAR

Cette flottille exploite essentiellement la sous région de la Mauritanie à la Guinée et au large le Cap Vert de mai juin à décembre.

En 1989, elle se compose de canneurs (14 français, 3 espagnols et 3 sénégalais) et de deux senneurs sénégalais débarquant la totalité de sa production à Dakar.

Les débarquements totaux de cette flottille atteignent 11 019 T contre 11 782 T en 1988 soit une diminution de 763 T en valeur absolue et 6,5 % en valeur relative.

Les efforts ont diminué parallèlement de 171 jours de mer de 1988 à 1989 ; le nombre de marée est passé de 280 en 1988 à 246 à 1989.

Par ailleurs, la composition spécifique des captures montre que le listao représente 52 % des prises, les albacores 25 %, le patudo 23 % en 1989 alors que en 1988 les prises étaient composées de 40 % d'albacore de 37 % de listao, 33 % de patudo.

Les captures de petits thonidés ne sont pas déclarées dans les livres de bord.

2. FLOTTILLE ÉTRANGÈRE

La flottille non basée à Dakar se compose exclusivement de senneurs. Elle exploite la zone atlantique, Central est et le Golfe de Guinée et elle débarque une partie de ses captures dans les ports africains de Dakar et d'Abidjan. Des activités de transbordement sont également observés au niveau des ports africains.

En 1989 quelques 20 senneurs français et 37 senneurs espagnols ont exploité l'atlantique tropical oriental ; 4 bateaux français ont débarqué 2 080 T (1665 T de listao, 363 T d'albacore) en 7 marées de 160 jours de mer au total.

Les bateaux espagnols ont effectué des débarquements et transbordement de 14 020 T en 48 marées dont 4 630 T listao et 9 270 T d'albacore donc une prédominance d'albacore.

Par ailleurs, les captures déclarées de petits thonidés de cette flottille dans les livres de bord des bateaux enquêtés atteignent 960 T dont 620 T de thonine et 340 T d'auxide mais l'essentiel de ces prises (82 %) est le fait des bateaux espagnols.

PÊCHE ARTISANALE

Les pêcheries artisanales exploitent les petits thonidés cotiers (thonine, melva) ainsi que des espèces voisines de scombridés (bonite à dos rayé, maquereau bonite). Elles se déploient dans la zone cotière et utilisent différents engins tels que la ligne à main, la senne tournante les filets maillants et les sennes de plage. Les statistiques de 1988, toutes espèces confondues étaient de 5450 T ; celles de 1989 non encore disponibles mais les premières estimations montrent qu'elles seront comparables à celles de l'année dernière.

AUTRES ESPÈCES HAUTURIÈRES

Les autres espèces hauturières qui font l'objet d'étude sont les espadons, les voiliers et les marlins et elles sont également exploitées par des pêcheries industrielles et semi industrielles, par les bateaux de la pêche sportive et par des unités artisanales.

PÊCHE INDUSTRIELLE ET SEMI INDUSTRIELLE

Une flottille palangrière battant pavillons espagnol et portugais exploite saisonnièrement l'espadon et dans une moindre mesure les voiliers et marlins. Les prises d'espadon sont débarquées exclusivement dans les ports espagnols alors que celles des voiliers et marlins capturés en cours de marée sont généralement utilisées comme appât ou comme nourriture par l'équipage devant la marée.

Les statistiques y sont collectées par des observateurs sénégalais.

Quelques palangriers ont travaillé dans la zone en 1989. Les prises estimées sont de l'ordre de 200 T en 177 posés soit 1,1 T/pose ; le nombre de hameçon moyen par pose de 1700 hameçons soit 0,63 T/1000 hameçons.

La pêche semi industrielle est le fait de petites unités sénégalaises aménagés pour la pêche à la palangre de surface. Ces unités débarquent la totalité de leur production à Dakar. Elles sont au nombre de 5, ayant des activités discontinues pendant la saison chaude ; ce sont des petits bateaux de 3 à 4 T de capacité faisant des sorties journalier. Les prises sont de l'ordre de quelques dizaines de tonnes et sont constituées essentiellement d'espérons mais aussi de marlins et voiliers.

LA PECHE SPORTIVE

Elle est pratiquée dans 4 clubs de pêche à Dakar : Centre de pêche sportive Air Afrique, Méridien, Marinas, Almadies et à Saly Portudal et par des particuliers de juin à novembre.

Le nombre de bateaux recensés est d'environ 20 en 1989 mais seuls certains bateaux des centres de pêche travaillent durant toute la semaine. Sinon les sorties ont lieu uniquement les week ends et jours fériés.

Les prises sont estimées à quelques 50 T/an mais celles-ci sont très dépendant du flux touristique.

LA PECHE ARTISANALE

Elle capture uniquement des voiliers (de juin à septembre) à partir des lignes à main et avec des sennes tournantes accessoirement. Les prises de 1988 sont de 500 T celles de 1989 non entièrement disponibles devraient être comparables à celles de l'année précédente compte tenu des premières estimations des efforts et des prises observées au niveau de cette pêcherie.

RECHERCHE

Les activités de recherche menées sur l'ensemble de ces espèces portent sur les aspects biologiques et sur les évaluations des stocks.

Des campagnes de marquage réalisés par les bateaux de pêche sportive ont permis de marquer en 1989 210 voiliers dont 1 a été recapturé après 21 jours de liberté. Ces campagnes se poursuivent en 1990. 540 marques sont distribuées aux différents équipages de pêche sportive. Environ 100 marques ont été posés de juillet à août. Ses campagnes se poursuivent jusqu'en octobre.

Le recueil des statistiques et l'échantillonnage au port se sont déroulés normalement. Les taux d'enquêtes dépassent les 80 % tous engins confondus.

Le nombre de poissons mesurés figure au tableau 4 et témoigne de l'activité importante du port de Dakar dans l'échantillonnage plurispécifique des thonidés de l'Atlantique tropical est ; 450 voiliers ont été mesurés en juillet - août.

Les travaux conduits en 1989 au CRODT ont permis de finaliser les documents relatifs au programme de l'année internationale de l'Albacore

- de faire des évaluations de stocks et l'albacore
- de mieux cerner les relations thon environnement et de définir des axes de recherche dans ce domaine

Tableau 1.- : Composition et activité de la flottille thonière basée à Dakar en 1989

TYPE	CANNEURS			SENNEURS	
	GLACIERS	CONGELATEURS			
Capacité t.	20 T	40 T	90 T	200 T	700 t
Sénégalais	2	1	0	2	0
Français	6	3	4		
Espagnols	3				
Total	11	4	4	2	0
Nbre de marée	140	52	41	13	
Rappel 88	173	50	27	23	7

Tableau 2.- : Prises efforts et rendements concernant les débarquements de la flottille thonière dakaroise

BATEAUX			PRISES EN TONNES				EFFORT	REN
DT.	PAVIL.		NB	YFT	SKJ	BET	TOTAL	J.MER
CANNEURS	Franç.	13	2350	4300	2045	8895	1974	4.41
	Sénég.	3	191	403	1	595	306	1.94
532	Espagn	3	3	198	712	440	1350	
	2.54							
SENN.	Sénég	2	69	309	1	379	187	2.02
TOTAL		21	2808	5724	2487	11019	2999	3.67
RAPPEL 88		23	4685	4326	2771	11782	3170	3.72

Tableau 3.- : Prises efforts et rendement de la flottille étrangère ayant débarqué ou transbordé du thon à Dakar

BATEAUX			PRISES (EN TONNES)				EFFORT (J/M)	RENDT. T/J
TYPE	PAVIL.	NB	ALB	LIST	PAT	TOT		
	Franç.	04	1665	363	53	2081	160	13.0
	Esp.	23	9270	4830	120	14020	1326	10.6
TOTAL		27	10935	4993	173	16101	1486	10.8
RAPPEL 88		36	14800	13834	877	29511	5010	5.89

Tableau 4.- : Nombre de poissons mesurés à Dakar en 1989

	ALBACORE	LISTAO	PATUDO	THONINE	MELVA	TOTAL
CANNEURS	2548	2918	1694	163	-	7319
SEN. MOY.	261	613	373	-	-	1247
GRDS. SEN.	8278	4482	34	57	274	11125
TOTAL	9085	8011	2101	220	274	19691